

agglo



le magazine communautaire



Économie

**LA CABS ET SES PARTENAIRES PARTICIPENT
AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**

Meilleurs vœux... de relance économique !



Depuis trois numéros déjà, nous avons souhaité, avec mon bureau communautaire, vous proposer chaque trimestre un magazine dédié à l'une des compétences majeures de la communauté d'agglomération de la Baie de

Somme. Après la gestion des déchets, la rénovation urbaine ou encore l'éducation, place à l'économie !

Le développement économique et touristique est effectivement une compétence communautaire, confiée de manière obligatoire aux intercommunalités depuis la loi de 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

La CABS exerce cette compétence auprès des entreprises de son territoire avec d'autant plus de volonté politique que leurs besoins sont pressants. Cette situation est renforcée par la crise sanitaire, qui leur a imposé de s'adapter et a fait évoluer le comportement des consommateurs.

La CABS apporte également son expertise au service des projets de revitalisation des communes, comme à Abbeville avec l'opération Action Cœur de ville, mais aussi Longpré-les-Corps-Saints, Hallencourt, Saint-Valery-sur-Somme ou encore Cayeux-sur-Mer avec les

dispositifs Centres-bourgs ou Petites villes de demain.

La CABS, enfin, prépare l'avenir en investissant dans la formation, dans l'emploi, dans le développement durable ou encore dans le numérique. Vous retrouverez des illustrations de notre action en feuilletant les pages de ce numéro de *Baie de Somme agglo*.

La CABS n'agit pas seule, mais en parfaite intelligence avec ses partenaires, qu'il s'agisse de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental, des chambres consulaires ou des associations qui interviennent dans le champ de l'économie. Ce magazine a également pour objet de les remercier.

Également, il me permet de vous souhaiter de bonnes fêtes et une bonne année 2022 ! Puisse-t-elle, après les deux années que nous venons de vivre, être synonyme de relance pour notre économie !

Pascal DEMARTHE,

Maire d'Abbeville

Président de la CABS,

Conseiller régional des Hauts-de-France



Olivier MALLET,
Vice-président de la CABS en charge
de l'économie, conseiller municipal
d'Abbeville délégué au commerce et à
l'artisanat

"Avec le président Pascal Demarthe
et le bureau communautaire, nous

tenons à ce que la CABS joue son rôle d'intermédiaire et
de facilitateur des projets économiques.

Qu'ils soient entrepreneurs indépendants ou qu'ils
représentent de grands groupes, les porteurs de projet

trouvent toujours auprès des élus et de la direction
Économique de la collectivité une grande qualité
d'écoute et de conseil.

Notre parfaite connaissance du terrain et de ses
habitants, d'une part, et nos bonnes relations avec
nos partenaires comme l'État, le Conseil régional ou
les chambres consulaires d'autre part nous permettent
d'accompagner de manière globale les investisseurs,
à chaque étape de leur projet."

Le développement économique et touristique, des compétences de la communauté d'agglomération

En matière de développement économique, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme conseille les porteurs de projets et facilite l'installation et l'agrandissement des entreprises mais accompagne aussi les opérations qui dynamisent l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes et soutient les initiatives communales qui participent à l'essor économique du territoire. Elle promeut également le tourisme.

La CABS gère également le FISAC, le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce, pour accompagner des travaux de rénovation ou de modernisation. Mis en place depuis novembre 2020, 11 dossiers ont été instruits éligibles, pour un montant total de 52 000 euros de subventions allouées.

VOUS AVEZ UN PROJET ÉCONOMIQUE ?

VOTRE ÉTAPE	POUR VOUS AIDER	CONTACTS
1 Échanger sur votre idée	CABS	economie@ca-baiedesomme.fr - 03 22 20 68 96
	CMA Hauts-de-France	contact@cma-hautsdefrance.fr - 09 72 72 72 07
	CCI Hauts-de-France	dev_entreprises@littoralhautsdefrance.cci.fr - 03 21 46 00 00
	Chambre d'agriculture	accueil@somme.chambragri.fr - 03 22 20 67 30
	BGE Picardie	contact.abbeville@bge-picardie.org - 09 70 80 82 17
2 Affiner votre projet (études commerciale, financière et juridique)	Pôle emploi (si vous êtes demandeur d'emploi)	Votre agence (Abbeville ou Friville-Escarbotin)
	Comptables et experts-comptables	Ordre des experts-comptables : contact@oec-hdf.com 03 22 71 28 00
	Notaires	Chambre des notaires : chambre-somme@notaires.fr 03 22 82 08 92
	Chambres consulaires	Voir coordonnées ci-dessus
3 Choisir votre lieu d'activité	BGE Picardie (incubateur)	contact.abbeville@bge-picardie.org - 09 70 80 82 17
	CABS	economie@ca-baiedesomme.fr - 03 22 20 68 96
	Mairie de votre commune	-
4 Trouver un financement	Notaires et agences immobilières	Chambre des notaires : chambre-somme@notaires.fr 03 22 82 08 92
	Bourse des locaux vacants (Investir en Picardie maritime)	www.in-picardiemaritime.com - 09 70 20 17 41
	Banques (dont le Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne)	-
	Conseil régional des Hauts-de-France	entreprises.hautsdefrance.fr - 03 74 27 00 00
	Initiative Somme – France Active Picardie	accueil@initiative-active.fr - 03 22 22 30 63
	ADIE	contact@adie.org - 09 69 32 81 10

Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

L'expérience de Longpré-les-Corps-Saints, les projets d'Hallencourt

Créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), l'ORT est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes, centres-bourgs.



Les travaux ont commencé début septembre 2021.



LE CENTRE-BOURG DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS TOTALEMENT REPENSÉ

Robert DEBRAY,
Maire de Longpré-les-Corps-Saints,
Conseiller délégué de la CABS en
charge de la gestion des déchets

Améliorer le cadre de vie des Longiprates et accroître l'attractivité touristique de la commune tels sont les objectifs exprimés par Robert Debray maire de la commune et conseiller délégué de la CABS en charge de la gestion des déchets.

"Dès 2017, l'équipe municipale a travaillé à l'amélioration du cœur de notre bourg et à le rendre plus attractif au sein de notre territoire. Très actifs, nous avons alors répondu à différents appels à projets pour financer une étude de travaux et leur réalisation. Mais tout s'est précisé et une nouvelle stratégie a été définie avec l'ORT. Nous n'avons pas hésité à nous engager dans cette nouvelle démarche qui a vraiment permis d'enclencher nos projets, financés à hauteur de 80%". Le centre-bourg va prendre un tout nouveau visage : le parking du Marquelet offrira une quarantaine de places à proximité du complexe multi-sports et du point de départ de la véloroute ; au pied de l'hôtel de ville la place centrale

accueillera le marché et toute activité qui pourrait animer la commune. "L'instauration d'une zone 30 et d'une circulation en sens unique participera à une meilleure visibilité de l'ensemble des commerces et redonnera une vraie place aux cyclistes qui, eux, pourront circuler dans les 2 sens, précise l'élu. Nous sécurisons en même temps la sortie d'école. Une signalétique prévue pour début 2022, orientera les visiteurs. Ces supports seront réalisés à partir de coquilles de moules de la Baie de Somme. Notre centre-bourg se veut ouvert, innovant, tout en mettant en lumière le potentiel du territoire".

Une stratégie co-construite

"Nous avons travaillé avec beaucoup de méthodologie sur des "fiches action". Je tiens à souligner le soutien de la direction Économique de la CABS : en véritable chef d'orchestre elle nous a aidés à mettre les différents partenaires autour de la table. Je ne peux qu'encourager les communes qui seraient éligibles pour ce dispositif à s'engager dans ce schéma qui favorise le développement de nos communes. Depuis le début du projet, nous sommes accompagnés par les représentants des différentes instances. C'est important de se sentir soutenus".

HALLENCOURT S'ENGAGE À SON TOUR



Frédéric DELOHEN,
Maire d'Hallencourt

"Depuis 7 ans, nous engageons un processus de revitalisation. Il faut combattre la fatalité, valoriser la ruralité. Depuis la crise sanitaire, les urbains viennent vers nous. Mais c'est une population nomade. Pour la garder, il faut plus de services. Ils attendent à minima une école, un médecin, une boulangerie. Il faut offrir aux jeunes la possibilité de rester, de travailler et de vivre sur place. Notre stratégie n'est pas de faire un copier-coller d'une grande zone commerciale. Des artisans sont implantés dans la commune, la FAVI emploie 300 personnes, des commerces de proximité et des infirmières libérales... mais pas de médecin. Notre secteur souffre d'un déficit médical. Actuellement, nous travaillons sur le cahier des charges. Ce dispositif nous donne de nouveaux contacts. Nous découvrons des services que nous n'avions pas forcément envisagés. Je suis convaincu que les élus doivent travailler pour le présent mais aussi pour le futur".

Le Programme "Petites villes de demain" accompagne lui aussi les projets de territoire

Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, il a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants. Il vient soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. Les communes de Saint-Valery-sur-Somme et de Cayeux-sur-Mer sont lauréates. Illustration avec le maire de Cayeux.



Jean-Paul LECOMTE,
Maire de Cayeux-sur-Mer,
vice-président de la CABS en charge
de l'aménagement du territoire

"C'est une très belle opportunité. Définir le trajet d'un projet de territoire sur les 18 premiers mois, pour les 6 ans à venir, c'est très intéressant pour une petite commune comme la nôtre. C'est le relais qui nous manquait entre l'ingénierie et le terrain. Ce programme rejoint les démarches entreprises dans le cadre de la revitalisation de notre centre-bourg. Ces deux outils sont des tremplins pour nos projets. Nous travaillons concrètement pour développer l'attractivité de notre commune. Nous avons ajouté un volet habitat à notre feuille de route après avoir mesuré le taux de vacance des habitations et des commerces. Des travaux sont également programmés : l'espace autour du casino sera refaçonné, avec un parking de 48 places dédié à sa clientèle, un autre permettra aux promeneurs de stationner, côté mer".

Action Cœur de Ville

Redonner de l'attractivité au centre-ville d'Abbeville et faciliter la réalisation de projets

Le programme national Action Cœur de Ville finance des projets dans plus de 200 villes françaises, dont Abbeville. Il répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire.

La Ville d'Abbeville bénéficie de ce programme et travaille de concert avec la communauté d'agglomération de la Baie de Somme, l'État et les partenaires à sa mise en œuvre. Rencontre avec deux commerces qui participent à cette dynamique.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FROMAGERIE DU PARVIS

Adrien Depoilly, installé depuis 4 ans parvis Saint-Vulfran, a décidé de déménager de quelques dizaines mètres pour agrandir sa surface de vente. En rachetant l'ancien magasin Eram, il a triplé sa surface. "L'espace commercial de 50 m² met fin aux longues files d'attente sur le trottoir. C'est plus confortable pour la clientèle. Avec 500 m², je dispose d'un garage, d'une réserve avec chambre froide et d'un laboratoire. Je peux développer mon activité en créant et emballant des plateaux fromages. Par la suite, je m'organiserai pour procéder à la transformation de ces plateaux, c'est-à-dire réaliser des pré-coupes de fromage pour des planches apéritives par exemple. Cette activité relève de normes sanitaires strictes". Le commerçant a également développé sa gamme en épicerie fine et propose désormais vins et bières. "Durant un an, j'ai vécu dans un monde complètement fou, qui m'échappe totalement, malgré mes 15 ans d'expérience dans le commerce. Entre les banques, les démarches administratives, j'aurais pu être vite perdu. J'ai pu compter sur l'expérience d'un architecte mais aussi sur l'appui technique de la CABS et de la Ville. On m'avait présenté les démarches auprès



Pascal DEMARTHE,
Maire d'Abbeville et Président
de la CABS

"Si un cœur de Ville se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale qui en bénéficie. Élaboré en concertation avec les élus locaux

et les acteurs économiques du territoire, le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inviter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir le centre-ville, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités au centre d'Abbeville".



des architectes des Bâtiments de France comme un parcours laborieux, finalement avec les conseils des collectivités, en 1 mois tout était réglé !".

18 rue du pont aux brouettes - 03 22 29 85 18.

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DÉCO2SAISON, UNE AUTRE CONCEPTION DU COMMERCE...



C'est en centre-ville, au 7 rue Saint-Vulfran que deux entrepreneuses ont décidé d'installer leur showroom en novembre dernier et jusque fin janvier. L'occasion pour elles de faire découvrir leur site d'e-commerce et de prendre contact avec leur clientèle.

Les deux amies, Élise Buigny et Éva Turpin, ont leurs activités respectives : la première gère une agence en marketing et communication, la seconde est spécialisée dans l'importation de voitures. C'est leur passion commune pour la décoration qui les a projetées dans l'aventure. "Notre site d'e-commerce propose des collections d'objets de décoration pour chaque saison. Actuellement, en boutique vous trouverez plusieurs tendances pour les fêtes de fin d'année : entre tradition et nature, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets, commente Éva. Nous savons que les gens aspirent à retrouver un peu de chaleur et de magie dans ce contexte très difficile. Toutefois, la digitalisation ne correspond pas à tout le monde. Beaucoup de clients

ont besoin de contact humain et avec l'objet. Ils ont besoin de proximité". Et Élise d'ajouter : "Nous avons choisi Abbeville car le centre-ville draine beaucoup de monde. Le projet a germé en septembre, en un mois et demi tout était réglé ! Nous avons eu l'opportunité de trouver un propriétaire qui accepte un bail d'une si courte durée. Ce type de commerce n'entre pas dans les cases de la réglementation classique et les contraintes administratives sont nombreuses. Il a fallu beaucoup d'énergie pour y arriver mais c'est possible ! Nous avons été soutenues par la CCI*. Le service mutualisé droits des sols de la CABS nous a aiguillées pour les demandes de travaux et l'association des commerçants les Vitrines d'Abbeville nous a accueillies. C'est vraiment important de ne pas se sentir isolées ! On ne peut qu'espérer que d'autres propriétaires s'ouvrent à cette pratique pour dynamiser le centre-ville".

*CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

Rens. : 03 22 29 85 18 • www.deco2saison.fr

LE CENTRE-VILLE AU 1^{er} OCTOBRE 2021 : LA VACANCE COMMERCIALE PASSE DE 20% À 11%

Total des locaux : 331 (de la rue Jean Jaurès à la chaussée du bois et de la rue Jean de Ponthieu à la rue du maréchal Foch)

Total : 39 locaux vides soit une vacance de 11,78 %

(Repérage en juillet 2020 : 80 locaux assimilés vacants ou en travaux - le taux de vacances était alors de 20 %)

Le magasin LIDL reconstruit au cœur d'un quartier abbevillois s'inscrit dans la dynamique de la rénovation urbaine

Après sept mois de travaux, le magasin LIDL reconstruit en lieu et place de l'ancien, a été inauguré le 1^{er} septembre dernier. Son emplacement, stratégique, concourt à l'équilibre commercial trouvé à Abbeville



Le supermarché avait en effet fermé ses portes en février 2021, avant d'être démolie dans la foulée. Ce nouveau bâtiment, plus grand (1 273 m² de surface commerciale) et plus moderne, équipé de panneaux photovoltaïques, est sorti de terre en quelques mois. Un parking de 130 places a également été aménagé. Il emploie 29 salariés, dont 13 ont été recrutés pour cette ouverture. L'enseigne LIDL est présente sur Abbeville depuis 1995.

Pour rappel, ce nouveau magasin a pris quelques années pour aboutir. LIDL voulait initialement s'implanter sur une parcelle en périphérie de zone. Les majorités municipales successives s'y étaient opposées. Le projet de démolition du magasin existant puis une reconstruction sur site avait finalement été validée par la Commission départementale d'aménagement commercial de la Somme (CDAC), avec le soutien des élus.



Pascal DEMARTHE,
Maire et Président de la CABS

"Ce supermarché occupe une place particulière dans un quartier particulier : le quartier Soleil-Levant Bouleaux Platanes, qui fait l'objet d'un ambitieux projet de renouvellement urbain.

Pour cette raison, je tenais, à l'instar de mon prédécesseur, que le nouveau concept de LIDL se tienne en lieu et place de l'ancien magasin. J'ai remercié LIDL d'avoir entendu ce souhait et d'avoir procédé à une opération de démolition-reconstruction. Nous ne sommes pas déçus du résultat. Je félicite LIDL pour la qualité architecturale du projet. L'extension de la surface commerciale, de 700 à 1200 m² s'est conclue par l'embauche de 13 nouveaux salariés, portant les effectifs du magasin d'Abbeville à 29 salariés".

Des élus mobilisés pour faire revivre la boulangerie du village

Une nouvelle boulangerie a ouvert ses portes à Lanchères, place Vimereu, fin septembre. Elle est le fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité et les nouveaux commerçants pour mener à bien ce projet.



Le maire de Lanchères, Jean-Yves Blondin, entouré des nouveaux commerçants.

Début 2021, la municipalité a lancé une opération pour trouver des repreneurs pour des locaux vides, précédemment occupés par une boulangerie jusqu'en 2019. "On souhaitait accueillir une épicerie ou une boulangerie, raconte Jean-Yves Blondin, maire de Lanchères, pour redynamiser la vie au sein de la commune. Nous avons un garage, un coiffeur-visagiste et un bar-tabac-restaurant, mais pas de commerce alimentaire de proximité. Nous avons toutefois une préférence pour une boulangerie car il fallait se rendre à Cayeux, Sallenelle ou Saint-Valery pour en trouver une. L'emplacement est idéal : situé au bord d'une route très passante, il

dispose également d'un parking et les familles qui fréquentent l'école et la garderie n'ont que quelques pas à faire pour s'y rendre".

Le propriétaire du bâtiment a cherché un repreneur pour le fonds de commerce. Sans résultat, les élus ont décidé de racheter le bien en 2020 moyennant 120 000 €. Pour favoriser l'arrivée d'un nouveau commerçant, de nombreux travaux ont été réalisés, comme la réfection de la toiture.

UN RÉEL ENGOUEMENT POUR LE MONDE RURAL

Les élus ont réceptionné une vingtaine de dossiers de candidatures. "Il s'agissait notamment de jeunes,

certains originaires de milieu urbain. Nos critères étaient exigeants : nous voulions des candidats avec de l'expérience. Nous devons accueillir des gens sérieux dans l'intérêt du village et de ses habitants". C'est le projet de Marjorie Prévost et Cyrille Poiret qui a attiré l'attention de la municipalité avec l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie. "Ils offrent une large gamme de pains spéciaux et toute une gamme de pâtisseries et de gâteaux".

Comme la municipalité s'y était engagée, elle a participé aux travaux pour améliorer la partie logement, comme le changement des fenêtres, et l'espace professionnel.

ILS ÉTAIENT UNE CENTAINE D'HABITANTS À L'INAUGURATION LE LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

Lors de l'inauguration, Jean-Yves Blondin a encouragé ses concitoyens à acheter leur pain dans la nouvelle boulangerie plutôt que dans les grandes surfaces car "un commerce comme celui-là fera revivre le village"... il semblerait que les habitants aient entendu le message car la boutique ne désemplit pas.

Aux douceurs artisanales, place Paul Vimereu à Lanchères. Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h - jeudi et dimanche de 7h à 13h - fermé le lundi. Rens. : 03 22 30 59 90.

La Baie de Somme, terre de tourisme durable

À l'occasion de la visite sur notre territoire de Frédéric Motte, conseiller régional et président de la mission rev3, la CABS et le Parc naturel régional de la Baie de Somme Picardie maritime ont organisé à l'Entrepôt des Sels de Saint-Valery-sur-Somme une rencontre avec des professionnels sur le thème du tourisme durable.



© CP-OT Baie de Somme

Le secteur du tourisme est crucial pour la Baie de Somme et la Picardie maritime, qui représentent un des principaux moteurs touristiques de la région Hauts-de-France. Leurs rayonnements ne cessent de croître, pour atteindre ces dernières années plus de 10 millions de visiteurs, dont 2 millions se concentrent sur les espaces naturels les plus emblématiques que sont la pointe du Hourdel, le Cap Hornu ou encore la Baie d'Authie.

NE PAS TRAHIR NOTRE PROMESSE DE NATURE

Lors de la rencontre, élus et professionnels du secteur se sont accordés sur l'impérieuse nécessité de ne pas trahir la "promesse initiale" de la Baie de Somme : celle d'une façade maritime préservée, de grande qualité environnementale, avec des sites marqués par l'Histoire qui répondent à un besoin d'authenticité, de déconnexion et

de retour à la nature.

Pendant plus de 40 ans, le développement touristique de la Baie de Somme a été très encadré, sous l'égide du Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (ex-SMACOPI).

Dans le cadre de son Schéma d'aménagement et de développement du tourisme (SADT), le Parc naturel régional (BS3V) continue de s'engager pour consolider la Baie de Somme comme une destination responsable et accessible à tous en conditionnant son développement à la capacité d'accueil des espaces et en promouvant les bonnes pratiques. En partenariat, notamment, avec la CCI, il conseille les professionnels en matière d'écogestes. Il sensibilise également les hébergeurs aux labels *Clef Verte* ou *Quali Camping*. Il promeut aussi l'art et les sorties nature, en soutenant par exemple le Festival de l'Oiseau et de la Nature ou le réseau des guides nature Qualinat.

DÉVELOPPER AUSSI L'ARRIÈRE-PAYS

Afin d'éviter l'écueil de la sur-fréquentation, les élus et les professionnels du tourisme se sont également accordés sur l'importance de développer aussi le tourisme dans l'arrière-pays. Une vision partagée par Pascal Demarthe, président de la CABS et maire d'Abbeville qui veut faire de la capitale de la Picardie maritime un pôle culturel et commercial, complémentaire de la Baie de Somme. Dans tous les villages de la Picardie maritime, y compris à l'intérieur des terres, des hébergements authentiques doivent pouvoir apparaître. La création du Parc naturel régional comme le projet de labellisation Pays d'art et d'histoire concourent à cet objectif.

Frédéric MOTTE,
président
de Rev3 (La
troisième révolution
industrielle en
Hauts-de-France)



"Les acteurs touristiques de ce territoire ont réussi à créer une vraie offre globale autour du tourisme nature. Un succès permis grâce à la collaboration des acteurs privés et publics. Un succès qui amène aussi des contraintes, comme le risque de sur-fréquentation. Un beau défi qui nous est offert !"

Cayeux-sur-Mer : Silmer une entreprise unique au monde

Cayeux-sur-Mer est bien connue pour sa plage de galets, peut-être moins pour le trésor industriel qui s'y cache ! L'entreprise Silmer est pourtant spécialisée depuis presque cent ans dans la transformation de galets et fonctionne malgré son grand âge comme une véritable start-up.



Frédéric Motte, conseiller régional et président de Rev3 (la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France) s'est montré intéressé par les nombreuses possibilités offertes par la calcination des galets.

"Vous allez visiter un joyau, une industrie unique au monde !". C'est par ces mots que Brigitte Pagès, directrice commerciale de l'entreprise Silmer a accueilli en novembre dernier Frédéric Motte, conseiller régional des Hauts-de-France, dans le cadre de la mission Rev3, accompagné d'une délégation d'acteurs locaux. L'entreprise Silmer basée à Cayeux-sur-Mer et qui emploie 33 salariés, prélève chaque année, sur autorisation préfectorale pas moins de 55 000 tonnes de galets venant de l'érosion des falaises et polis par les flots. Des galets qui sont remplacés par des galets "terrestres" afin de limiter l'érosion.

UN GALET MULTI USAGES

Dans cette entreprise, les galets non calcinés sont utilisés pour la décoration ou le broyage. Les galets issus de la carrière terrestre servent pour le BTP, les routes, les bétons spéciaux industriels, bétons drainants, enrobés éclaircis et enrobés blanc qui luttent contre les îlots de chaleur. Enfin, d'autres galets sont transformés en silice cristobalite que l'on retrouve dans le faux marbre, les revêtements de chaussée, toiture, peinture routière, enduits...

UNE EXPORTATION MONDIALE

Silmer exporte ses galets dans le

monde entier : au Québec ou aux États-Unis par exemple, ils sont présents sur les toitures de bâtiments industriels ; en Allemagne ils sont utilisés dans les enrobés de la piste de l'aéroport de Hambourg, en France vous pourrez les retrouver sur le parvis de l'Institut du monde arabe à Paris, mais aussi localement dans la cour du Musée de Picardie à Amiens, sur les trottoirs de la place Max Lejeune à Abbeville ou sur les pistes cyclables à Cayeux-sur-Mer pour ne citer qu'eux. Rien d'étonnant donc que le taux de croissance de cette entreprise, unique en France, atteigne les 10 % cette année. "Ceci est dû aux exportations, qui représentent 70% du chiffre d'affaires" explique Brigitte Pagès.

UN PRODUIT INNOVANT

Sécurité routière, économie d'éclairage, économie de chauffage, Silmer apparaît comme un acteur de premier plan dans la transition écologique. L'entreprise a su au fil des années développer des applications qui répondent aux défis environnementaux d'aujourd'hui. Cette dernière vient d'ailleurs de mettre au point avec le groupe Lhotellier un enrobé innovant, mélange de matériaux Silmer et d'un produit phosphorescent. Le mélange a cette particularité de capter les UV et de les restituer dans le noir. L'enrobé est actuellement testé sur une piste cyclable de Cayeux-sur-Mer.

La formation, l'accès à l'emploi... des leviers déterminants pour l'économie du territoire

La CABS s'est donnée une priorité : faire de son territoire le deuxième pôle d'attractivité majeur de la Somme pour voir non seulement l'emploi s'y développer, mais aussi la population s'y installer.



Thierry Wilbert, conseiller économique à la CABS

"Ramener de l'emploi pérenne sur le territoire et accompagner les porteurs de projets"

"La collectivité doit redéployer de nouvelles stratégies, pour favoriser un dynamisme économique qui incitera les personnes à rester sur notre territoire, et notamment les jeunes. Nous savons qu'actuellement environ 75% des jeunes partent pour leurs études et reviennent pour leur 2^{ème} ou 3^{ème} carrière professionnelle. Un des premiers leviers est le redéploiement de l'apprentissage sur notre territoire. Certains secteurs ont des besoins en recrutement mais ne trouvent pas de personne qualifiée".

LES INITIATIVES MENÉES SUR LE TERRITOIRE :

- en faveur de la formation



Un centre de formation des apprentis implanté à Abbeville

Une convention partenariale a été signée le 19 mai 2021 entre la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France représentée par Guy Machy et la communauté d'agglomération de la Baie de Somme, représentée par son président Pascal Demarthe. La nouvelle antenne de la chambre des métiers et de l'artisanat se trouvera en plein cœur du centre-ville (une première en France) et proposera, au sein du nouveau plateau de formation des apprentis qui sera rue du Château d'eau,

deux filières accessibles en apprentissage : les métiers de la coiffure et de l'esthétique.

- pour la formation continue tout au long de la vie professionnelle



La CABS a signé une convention avec l'OPCO EP (Opérateur de compétences des entreprises de proximité). Les deux parties ont pour volonté commune d'initier et de développer une coopération autour de grands enjeux :

- optimiser les emplois, les compétences et talents de demain auprès des acteurs économiques de proximité,
- accompagner les entreprises confrontées aux mutations économiques, technologiques, environnementales et sociales, notamment l'inscription de la CABS dans le dispositif "Ambassadeur de ma ville".

"Cela se traduit par des actions concrètes comme la présence d'un conseiller un jour par semaine pour accompagner les entreprises dans des domaines comme la maîtrise des langues ou du numérique, commente Thierry Wilbert, conseiller économique à la CABS. Il faut compléter le panorama de tous les outils possibles, comme la formation continue tout au long de la vie."

- une collaboration affirmée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une collaboration est menée entre la CMA et la CABS pour permettre à de nouveaux indépendants de tester leur activité, avec notamment l'ouverture de boutiques éphémères.

• de nouveaux modes d'échanges avec Pôle emploi et Proch'emploi

Des réunions mensuelles permettent de faire un point de suivi sur les besoins des entreprises. "Il est nécessaire d'anticiper les besoins des entreprises en terme d'effectif. L'objectif est bien entendu de rendre le territoire attractif pour les gens qui y vivent mais aussi pour les investisseurs",

souligne Thierry Wilbert. La collectivité accompagne aussi les porteurs immobiliers et investisseurs, dans le cadre notamment des dispositifs ORT, Action cœur de ville et centre-bourgs, en faisant le trait d'union avec les différents partenaires financeurs comme l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou encore Action Logement pour, par exemple, des projets locatifs de particulier".

Le numérique au service de l'économie

Depuis 10 ans, mais surtout depuis la crise sanitaire et les bouleversements qu'elle engendre, les comportements des consommateurs évoluent. Consciente de ces changements profonds, la CABS initie une nouvelle solution marchande, une plateforme numérique dédiée au commerce local.

"La plateforme assure aux commerces et acteurs de proximité du territoire une meilleure visibilité, avec la possibilité de payer en ligne. C'est un outil stratégique pour le territoire, pour tous ceux qui y habitent et pour tous ceux qui sont de passage, l'objectif étant bien la fidélisation de ce public, insiste Olivier Mallet, vice-président de la CABS en charge de l'économie. Tout le territoire en bénéficiera, qu'il s'agisse des acteurs des villes, des bourgs et de l'ensemble des communes rurales : cette plateforme s'adresse également aux artisans que l'utilisateur pourra solliciter pour obtenir un devis par exemple et même certains services de proximité, comme les soins esthétiques".

Le principe de cette plateforme :

- promouvoir les acteurs économiques du territoire,
- permettre des achats en panier,
- s'adapter à la plus grande diversité de livraison,
- rendre l'accès à cette plateforme possible sur tout support (ordinateur, téléphone...),
- informer et sensibiliser sur toutes les bonnes pratiques, initiatives et savoir-faire du territoire,
- créer un nouveau réflexe de consommation locale.

Elle pourrait par la même occasion mettre en lien le potentiel touristique du territoire.

"Il s'agira d'une offre forfaitaire pour les commerçants et artisans, il n'y aura pas de facturation en fonction des ventes. L'outil a été pensé pour être au maximum facilitateur pour les acteurs de l'économie de proximité.



En effet, l'investissement maximum annuel qu'ils comptaient accorder à leur adhésion a été pris en compte ; ils ont accès à un dispositif simple, unique et adapté par exemple à leur téléphone portable pour toutes leurs mises à jour. La plateforme est un moyen pour eux de s'identifier, et de montrer la richesse économique de l'ensemble du territoire. Je pense notamment au monde agricole, qui est force de proposition en organisant des drive fermiers mais avec très peu de visibilité, ou encore aux artisans et commerçants qui ne peuvent aujourd'hui se faire connaître suffisamment en étant seuls. La plateforme assurera un flux supplémentaire de clients pour tous. L'idéal serait que tous les habitants de la CABS adoptent cette nouvelle application sur leur téléphone portable en 2022. À charge ensuite à tout à chacun de séduire les touristes qui visitent le territoire" conclut Olivier Mallet.

La coupe de France de water-polo se jouera à l'aqu'ABB

C'est l'évènement de ce début d'année ! Du 28 au 30 janvier, les 8 meilleurs clubs masculins et les 4 meilleurs clubs féminins de water-polo du Championnat de France Elites seront à l'aqu'ABB pour se disputer la coupe de France de la discipline, le trophée Pierre Garsau - Alice Milliat. L'accès aux compétitions est gratuit.



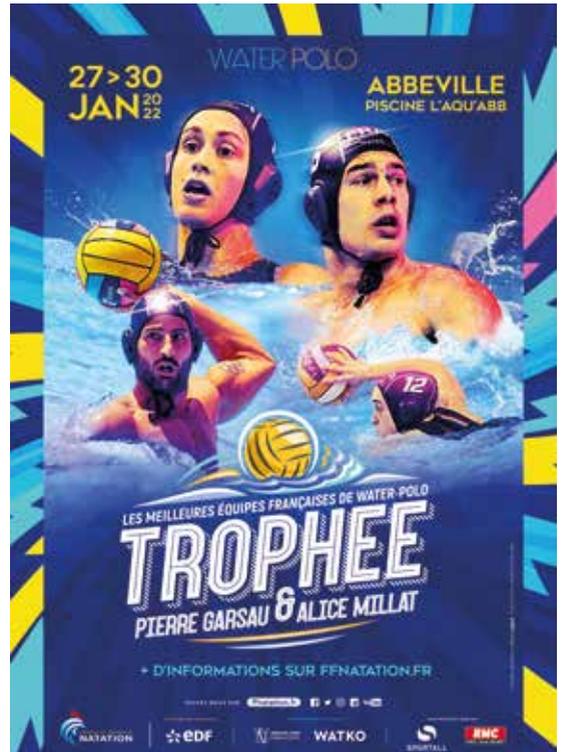
Arnaud BIHET,
Conseiller communautaire
en charge de la vie sportive

"Je souhaite que l'aqu'ABB rayonne plus largement dans le monde sportif et que cette manifestation nous serve de tremplin pour pouvoir accueillir les futures délégations étrangères dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024".

C'est en effet, un évènement de taille qui aura lieu à l'aqu'ABB ! Les meilleures équipes féminines et masculines Elites de water-polo de l'Hexagone vont s'affronter sur 3 jours pour tenter de décrocher le Graal : le Trophée Alice Milliat pour les joueuses féminines et le trophée Pierre Garsau pour les joueurs masculins. Les vainqueurs masculins et féminins obtiendront une place en Coupe d'Europe pour la saison 2022/2023. "C'est la première fois que la fédération française de natation organise ce Trophée" réagit Yann-Even Graal, Directeur technique adjoint de water-polo à la fédération française de natation. Nous avons choisi Abbeville car c'est une ville neutre pour les équipes engagées mais surtout parce que c'est une infrastructure de qualité labellisée "Centre de préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024".

DU BEAU SPECTACLE ET DU SUSPENS !

Le coup d'envoi des matchs sera donné le vendredi 28 janvier à 12h pour se terminer le dimanche 30 janvier à 16h. Le programme est très dense avec 6 matchs par jour le vendredi et le samedi et 4 matchs le dimanche. La finale féminine aura lieu le samedi 29 janvier à 20h et la finale masculine le 30 janvier à 15h. Les matchs se disputeront selon le principe d'une coupe avec élimination directe des équipes. "Ce format offre une grande densité de rencontres, et un rythme sportif très soutenu qui assurera beaucoup de spectacles et de



suspens à chaque rencontre" affirme Yann-Even Graal. Avant de poursuivre : "Le public pourra ainsi découvrir les meilleurs joueurs du Championnat de France de water-polo et par la même occasion les joueurs et joueuses de l'équipe de France qui composent les différentes équipes".

L'accès à la compétition est soumis à une billetterie en ligne gratuite et d'un passe sanitaire valide. Une exposition photos des joueurs et joueuses de water-polo réalisée par la fédération française de natation sera en accès libre à l'aqu'ABB pendant les 3 jours. L'ensemble des rencontres seront disponibles en direct sur l'application Sportall (gratuite). Plus d'informations sur : <https://www.ffnatation.fr>

DANS LES YEUX DE LÉNA
*d'après le conte de Roxane Marie Galliez
 et Justine Brax • Cie Théâtre de l'Alambic*
Samedi 8 janvier à 18h



"Dans les yeux de Léna" est à l'origine un conte poétique retraçant le parcours poignant de Léna, atteinte du syndrome de Rett. La compagnie Théâtre de l'Alambic s'approprié ce conte dans un spectacle pluridisciplinaire. Les choix scénographiques sont inspirés des illustrations du livre. Les œuvres musicales de Johannes Brahms, Franz Liszt et Benjamin Britten ont été choisies selon un principe de cohérence et non lié aux différents climats du texte. La danse s'imprègne des regards et des mouvements stéréotypés de Léna. Le livre est ainsi transformé en une expérience poétique, vivante, sensible. Elle conduit le public à se représenter la beauté du monde intérieur, de l'imaginaire de Léna par la musique, la danse, le

théâtre, la lumière.
 Conservatoire de la Baie de Somme - Auditorium Albert Laurent. Rens. et rés. : 03 22 24 41 28.

MUSIQUE & CINÉMA

"Les samedis thématiques" du conservatoire de la Baie de Somme
Samedi 15 janvier à 11h
 Concert interdisciplinaire des élèves du Conservatoire avec les classes de musiques actuelles, violoncelle, saxophone, Chœur Colors...
 Salle des fêtes de Longpré-les-Corps-Saints.
 Entrée libre. Rens. et rés. : 03 22 24 41 28.

FESTIVAL "PIZZICATO" DU 25 AU 27 FÉVRIER

Pour la première fois, le conservatoire de musique de la Baie de Somme propose un Festival. Harpe et guitare seront au cœur de l'événement, avec 6 concerts, des ateliers, des masterclass et un concert d'élèves.



LES CONCERTS

Vendredi 25 février
 19h : concert d'ouverture par Simon Charbonnel et Alexandra Luiceanu
 21h : *Samuelito & Antoine Boyer*

Samedi 26 février

19h : *Quatuor Obane*
 21h : *Valéria Kafelnikov*

Dimanche 27 février

19h : *Descofar* (musique Bretonne actuelle)
 21h : *Thibaut Garcia*
 Auditorium Albert Laurent. Rens. et rés. : 03 22 24 41 28.



Scannez pour consulter le programme complet

LES ATELIERS, MASTERCLASS ET CONCERT D'ÉLÈVES

Samedi 26 février de 9h à 12h

Auditorium Albert Laurent : *masterclass d'Antoine Boyer et Samuelito*
 Salle Camille Pépin : *masterclass de Valéria Kafelnikov*

Dimanche 27 février

Auditorium Albert Laurent, 11h : *concert d'élèves*
 Hall du conservatoire, de 14h à 16h : *atelier de lutherie (guitare) par Floriant Chauvet*
 Salle Camille Pépin, de 14h à 16h : *atelier d'improvisation par Nicolaz Cadoret*
 Auditorium Albert Laurent, de 15h à 18h : *masterclass de Thibaut Garcia*



Merci
à nos partenaires
économiques